

BUDGET 201\$

Fonds d'animation du centre-ville

Conseil municipal | 27 au 30 novembre 2017

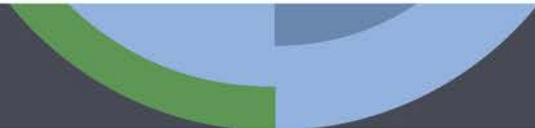


Fonds d'animation du centre-ville

- Le conseil municipal a réservé 1 million \$ pour l'animation du centre-ville pour les années 2015 à 2018 à même une enveloppe non récurrente du centre-ville.
- Objectifs du Fonds:
 - encourager et soutenir l'émergence et la diffusion de nouvelles initiatives d'animation des espaces extérieurs;
 - un des éléments pour accroître la visibilité du centre-ville et sa fréquentation (résidents de Gatineau et visiteurs de l'extérieur).

Fonds d'animation du centre-ville (suite)

- Depuis la mise en place du Fonds en 2015 :
 - Activités d'animation ont attiré de 30 000 à 40 000 visiteurs supplémentaires par année au centre-ville;
 - Permis la création de plusieurs événements phares (Agwatà, Recycl'Art, Transistor, etc.) qui contribuent à bâtir l'identité du centre-ville.
- Espaces privilégiés pour le développement d'animation et d'événements au centre-ville sont les suivants :
 - Pôle ludique (Laval-Aubry-Kent);
 - Pôle Montcalm;
 - Les artères Eddy et du Portage.



Fonds d'animation du centre-ville (suite)

➤ Fonctionnement du Fonds:

- Les organismes doivent déposer une demande qui sera ensuite évaluée par un comité formé:
 - Vision centre-ville (2 représentants);
 - Une association de résidents du centre-ville (1 représentant);
 - Centre de services de Hull (1 représentant);
 - Services des arts, de la culture et des lettres (2 représentants);
 - Service de l'urbanisme et du développement durable (1 représentant);
 - Service des loisirs, des sports et du développement des communautés (1 représentant).

Fonds du centre-ville (suite)

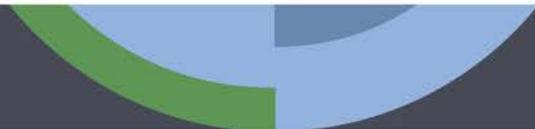
➤ L'évaluation des projets se fait selon les critères suivants :

- Pertinence du projet en lien avec les principes directeurs du Fonds;
- Qualité et complémentarité du projet d'animation pour le centre-ville;
- Impact et retombées touristiques, économiques et sociales du projet;
- Équilibre financier et réalisme des prévisions budgétaires;
- Considération accordée aux ressources culturelles/artistiques, sportives et festives/populaires de Gatineau;
- Capacité à réaliser le projet.



Fonds d'animation du centre-ville (suite)

- **Financement du fonds vient à échéance au printemps 2018.**
- **Demande des partenaires du centre-ville, dont Vision centre-ville, de renouveler le montant et d'assurer sa récurrence.**
- **Les avantages de rendre récurrent le fonds d'animation à 250 000 \$ par année:**
 - Assurer une planification dans le temps et la pérennité des activités que le fonds finance;
 - Revoir les critères de soutien et d'octroi du financement.



Recommandation

CP-FIN-2017-007

Ce comité recommande de prévoir une enveloppe de 250 000 \$ annuellement pour la mise en place d'un Fonds récurrent destiné à l'animation du centre-ville.



BUDGET 201\$

Fin de la présentation

Fonds d'animation du centre-ville

Conseil municipal | 27 au 30 novembre 2017

